



Communiqué de presse – 13 octobre 2015

Lancement du premier baromètre du Grand Paris : les acteurs économiques s'organisent avec la CCI Paris Ile-de-France

En complément de l'action des pouvoirs publics concernant le Grand Paris, les acteurs économiques se mobilisent pour la pleine réussite du projet : lancement d'un Baromètre du Grand Paris des entreprises et mesures pour faciliter l'accès des PME aux marchés du Grand Paris.

Les effets du projet Grand Paris accusent un certain retard et n'apparaissent pas encore dans le volume d'activités des entreprises. A la veille du 3^{ème} Comité Interministériel du Grand Paris, les acteurs économiques, réunis à l'initiative de la CCI Paris Île-de-France et en partenariat avec le MEDEF Île-de-France et la CGPME Île-de-France rappellent **leur attachement à la réussite du Grand Paris** pour assurer une croissance durable à la région-capitale.

Ils demandent le respect du calendrier de réalisation de l'ensemble du projet de transport du Grand Paris, à l'heure du dépôt des candidatures à l'organisation des Jeux Olympiques de 2024 et de l'Exposition Universelle de 2025. Tout nouveau glissement du calendrier risque de provoquer un effet domino sur les autres infrastructures de transport et les projets d'aménagement.

Pour relever le défi, quatre enjeux majeurs :

- **assurer la lisibilité des projets du Grand Paris ;**
- **anticiper les besoins**, notamment en termes de formation ;
- **faciliter l'accès** des PME à la commande publique ;
- **garantir la cohérence des réglementations** (par ex. en ce qui concerne les carrières).

Les acteurs économiques prennent leur part et annoncent :

- **le lancement du premier « Baromètre du Grand Paris des entreprises »** qui présentera régulièrement les indicateurs des fédérations professionnelles permettant de suivre l'avancée du Grand Paris (par exemple le Bâtiment, les Travaux Publics, le déploiement de la fibre optique...), ainsi que la vision des fédérations professionnelles quant aux freins qu'elles rencontrent et aux solutions qui pourraient leur être apportées ;
- **le lancement d'une démarche commune avec l'Etat visant à faciliter l'accès des PME aux marchés liés au Grand Paris**, comprenant la mise en place d'une plateforme web des investissements du Grand Paris, annoncée dans la déclaration d'intention Etat/CCI et dans la charte d'engagement RSE entre la RATP, la SGP et SNCF RESEAU signées le 5 octobre.